



Juin 2021

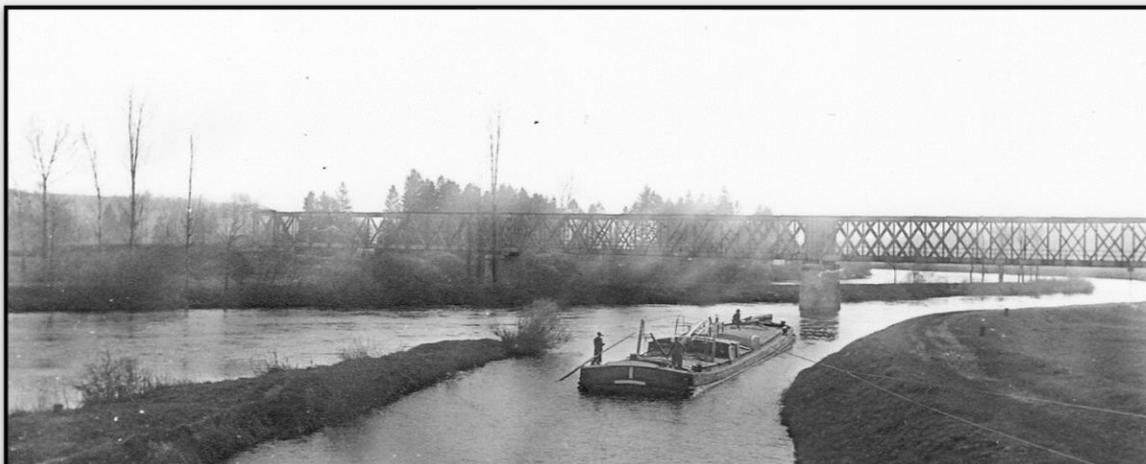
N°58

SALANS

INFOS

Un métier d'autrefois

Halage d'une péniche sous le pont de Salans



Photos prises sur plaques de verre aux environs des années 1900

www.salans-jura.fr

Élections mode d'emploi

Les élections Départementales et Régionales approchent. Même masqués, ce sera peut-être l'occasion de se croiser à nouveau...

Alors les 20 et 27 juin ... Venez voter !

Les Élections Départementales : Le Jura est composé de 17 cantons et les candidats se présentent par binôme composé d'une femme et d'un homme. Ce qui représente au total 34 Conseillers Départementaux qui siègeront à Lons.

Sur notre Canton (canton de Mont-sous-Vaudrey) 3 binômes se présenteront à nos suffrages, selon la règle du scrutin majoritaire binominal à deux tours (majorité absolue au 1^{er} tour / ou majorité relative au second tour)

Les Élections Régionales : les Français éliront 1758 Conseillers Régionaux dans nos 13 Régions.

Pour la Bourgogne Franche Comté , le Conseil Régional est composé de 100 Conseillers Régionaux et 7 listes de candidats ont officialisé leur candidature.

Les résultats des Régionales combinent des règles de scrutin majoritaire et proportionnel ... ce qui est supposé garantir une représentativité plus large.

Les procurations :

Une nouveauté cette année : la procuration dématérialisée.

- 1) Vous pouvez vous rendre sur le site maprocuration.gouv.fr
- 2) Suite à cette demande, une référence à 6 caractères vous sera envoyée par courriel
- 3) Vous pouvez alors vous présenter à la gendarmerie munis de cette référence et d'une pièce d'identité, pour valider votre demande de procuration.
- 4) Votre procuration sera ensuite transmise à la mairie.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, nous vous rappelons que la gendarmerie peut venir à votre domicile, pour établir une procuration.

Informations pratiques écoles

Inscriptions rentrée 2021

Ecole maternelle des forges Fraisans

Pour les enfants nés en 2018

Merci de contacter l'école par mail avant le 14 juin

à l'adresse suivante : maternelle.forges.fraisans@ac-besancon.fr

Le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2021/2022

« Transports scolaires bourgogne franche-comté » ouvrira le **7 juin 2021**.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles, qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin que l'élève soit en possession d'une carte ou d'un abonnement de transport valide dès les premiers jours de la rentrée scolaire de septembre, il est conseillé aux familles de s'inscrire avant le **16 juillet 2021**. Passée cette date, les inscriptions restent possibles mais une pénalité de 20 euros par famille sera appliquée conformément au règlement régional des transports scolaires.

Note de rappel pour les nuisances de tous types :

nuisances sonores, feux de jardin, ...

Nous tenons à rappeler que chacun d'entre-nous est supposé prendre ses responsabilités quand il enfreint la loi... et que certaines amendes peuvent être assez élevées !!! Notamment quand il s'agit d'environnement.

Alors à chacun de faire les efforts nécessaires.



Informations pratiques

Cartes jeunes

Les inscriptions pour les cartes jeunes se feront en mairie du 01 juin au 23 juillet 2021 inclus.

Tarif 4 euros uniquement par chèque à l'ordre du trésor Public.



Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire

Toutes les filles et les garçons nés en 2005 doivent se faire inscrire à la mairie de leur domicile.

L'attestation de recensement est nécessaire pour l'obtention de certains papiers (concours, permis de conduire par exemple)

Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 26 juillet au lundi 16 août 2021 inclus.

Occupation de la salle des fêtes

La salle des fêtes rouvre ses portes avec les assouplissements progressifs prévus par l'État (Jauge/ couvre-feu)

Marché local



Le comité des fêtes a démarré sa nouvelle saison de marchés locaux chaque premiers mercredis des mois de mai à octobre !

Le 14 juillet

La commune, en partenariat avec le comité des fêtes, espère pouvoir vous inviter à un apéritif festif le mercredi 14 juillet....

Réservez déjà votre journée .